



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Salles de cinema

Question écrite n° 49337

Texte de la question

M. Michel Fromet attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les consequences, pour le cinema francais, de l'installation de complexes cinematographiques Multiplex. En effet, sous l'impulsion des grands groupes de distribution de films inquiets d'une stagnation du nombre d'entrees, se developpent des salles Multiplex. Ces etablissements dont on voudrait faire des sortes d'hypermarches du cinema, construits le plus souvent a la peripherie des villes, rassemblent de tres nombreuses salles. Les trois plus grands groupes de distribution de films francais ont d'ores et deja programme la construction de plusieurs dizaines de ces etablissements. Or, la multiplication de ces cinemas nouvelle formule risque de destabiliser non seulement le reseau des petites salles independantes, mais egalement d'entrainer une baisse importante des entrees pour des films francais. Comme le releve l'Observatoire de la diffusion cinematographique, les salles independantes installees en centre-ville des six villes etudiees, ou un etablissement multiplexe a ete installe, ont vu leur frequentation baisser de 35 %. A terme, ces salles ne seront pas a meme de resister et les centres-villes se videront de leurs cinemas. Cette evolution est extremement inquietante. En outre, soucieux de rentabilite, les grands groupes de distribution privilegient les films americains. En 1996, les cinemas francais ont offert, en moyenne, cent quarante-deux salles aux films americains a leur sortie, alors que, dans le meme temps, ils n'en offraient que soixante et un aux films francais. Cette tendance sera encore renforcee par le developpement des ensembles multiplexes ou huit films programmes sont americains. Il souhaite savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour preserver les salles independantes et assurer une diffusion plus equitable des films francais en France.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49337

Rubrique : Cinema

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1137